



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 49 - Janvier 2011 - 4 €

Sommaire

La Fédération Postale
en Algérie pages 2 à 4

1988-90 aux PTT,
la communication
pages 5 à 10



Receveurs 1939-40
pages 11 et 12

Les bureaux-gares page 12

A propos
de Lyon chèques page 13

Vie de l'IHS, réunions,
notes de lecture, etc.
pages 14 à 15

2011 "Des pavés
pour l'Histoire" pages 16

**Institut
d'Histoire Sociale
CGT-FAPT**

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet

Toutes les luttes portent de nouvelles avancées

Face à un mouvement d'ampleur exceptionnelle, le gouvernement est passé en force et le président de la République vient de promulguer la loi sur les retraites.

Pour autant, la prise de conscience révélée par cette lutte demeure : un véritable rejet de la politique rétrograde en faveur des plus riches s'est exprimé, en même temps que l'exigence d'une autre répartition des richesses. On estime à six ou sept millions le nombre de personnes qui ont manifesté au moins une fois et le mouvement profite d'un large appui de la population. Comme le dit le sociologue Robert Castel : « Certes la loi est passée. Mais cela va laisser des traces qui ne sont pas à l'avantage du gouvernement. »

Pour en venir à l'histoire, en 1909, les agents des PTT sont en grève. Le gouvernement est intraitable, il en révoque 805 d'entre-eux. C'est l'échec. Pourtant deux mois plus tard, Clémenceau est renversé et le nouveau ministre annule la mesure qui avait provoqué la grève, celle du « tiercement de l'avancement ». Ce qui fait dire à Georges Frishmann dans son « Histoire de la fédération CGT des PTT » : « Une grève ne rapporte pas souvent dans l'im-médiat. Mais sa répercussion est toujours notable à la longue. »

En août 1953, la grève dans les PTT dure 22 jours. Après le lâchage de FO et de la CFTC qui reprennent des tractations avec le gouvernement, la CGT appelle à la reprise du travail. « Trahis mais non vaincus », titre le journal fédéral. Dans les semaines qui suivent, des décisions sont prises, parmi lesquelles l'abandon du recul de 5 ans de l'âge de la retraite, mais aussi l'octroi d'une prime annuelle qui deviendra la prime de résultat d'exploitation.

La grève de 1974 dure plus d'un mois et ne permet pas d'augmenter les salaires (1700 Frs minimum et 200 Frs pour tous). Cependant les agents des centres de tri obtiennent le service actif, des dizaines de milliers d'emplois sont créés et le processus de privatisation sera freiné... jusqu'en 1990.

Ce ne sont que quelques exemples pris dans l'histoire qui montrent que tout mouvement social est porteur de nouvelles avancées.

Paulette ZAGANIACZ

Meilleurs vœux
pour l'année 2011 !

Hi de la Fédération

Extraits de « Histoire du syndicalisme CGT en Algérie »

Louis CARDIN

Introduction

Après 1860, la France organise les Postes en Algérie suivant le modèle de la métropole. Pour le téléphone, les premiers réseaux sont installés dans les années 1880. En 1888, Alger et Oran font partie des 11 réseaux de la Société générale qui seront rachetés par l'État le 1^{er} septembre 1889. Après ce rachat par l'État, la monopolisation des transmissions postales, télégraphiques et téléphoniques, constitue l'Administration des PTT. Le personnel comprendra jusqu'à 10 000 unités dans les années 1950, 6 000 seront à la CGT. De 1900 à 1957, de nombreux travailleurs des PTT, en Algérie, essentiellement européens, seront syndiqués aux syndicats CGT des PTT et ils vont connaître à peu près la même histoire syndicale que les postiers de la métropole avec quelques singularités, mais surtout, ils vivront douloureusement, comme les autres fonctionnaires dans ce pays, l'histoire coloniale, notamment dans sa dernière période. Le syndicalisme en Algérie se développe en situation coloniale de peuplement. Le syndicat est aussi « un article d'importation » et comme tel, il prolonge l'organisation syndicale française.

Après la scission, la Fédération Postale Unitaire est majoritaire en Algérie en 1922. A partir de 1934, avec la crise, une poussée unitaire se développe en bas. La réunification se fera en Algérie fin 1935.

En 1945, la CGT devient la maison commune des syndicalistes européens et des nationalistes algériens. Ce n'est qu'en 1956, alors que la guerre de libération est en plein développement, que le syndicalisme algérien issu de la CGT se dote d'une centrale nationale, l'UGTA.

Rappel période 1920-1938

En avril 1922, alors que la scission a eu lieu au sein de la CGT, la Fédération des PTT tient son congrès, voici les votes des délégués d'Algérie.

Détails des votes sur les trois motions :

CGT Lafayette (Trintignac, Rouanet, Desjardins)

Alger : 0, Constantine : 111, Oran : 1

CGTU (Gourdeaux, Raynaud, Cazals)

Alger : 0, Constantine : 42, Oran : 220

Neutres

Alger : 311, Constantine : 97, Oran : 58

Total Algérie : 112 ; CGTU : 263 ; Neutres : 466

On voit que le vote des syndicalistes d'Algérie est très différent, d'est en ouest : les Constantinois sont largement pour la CGT confédérée, les Algérois ne s'engagent pas du tout et les Oranais sont très largement pour les unitaires.

A l'opposé de la métropole, les unitaires sont majoritaires en Algérie.

Au sein du Congrès, le vote de l'ensemble des agents est le suivant :

8 965 voix pour la CGT confédérée (68 %), 975 voix seulement pour la CGTU (7 %) et 3 245 pour l'autonomie (25 %).

La répression va frapper uniquement les unitaires.

Effectivement de nombreux militants de la Fédération Postale Unitaire sont victimes de l'arbitraire dans les années 20.

ASTOLFI, facteur à Alger-RP, trésorier régional du Syndicat Unitaire, condamné à trois mois de prison et cinq ans d'interdiction de fonctions publiques ; d'une affaire purement administrative, le directeur a fait passer ce camarade en correctionnelle par rancune anti-syndicale. VENTURINI, facteur à Oran-RP et secrétaire de l'UD des syndicats unitaires a été suspendu pour avoir pris la

parole au cours d'un meeting de métallurgistes à la Bourse du Travail. GROS, commis au Central télégraphique d'Alger, inculpé pour excitation de militaires à la désobéissance. Mme CHAFFIN, (femme du militant CHAFFIN) dame employée à Alger-Téléphone et MARTY, receveur à Tocqueville, suspendus pour avoir tenu des propos « communistes ». Des affaires souvent montées de toutes pièces sur la même base : l'anticommunisme. Toutes ces suspensions de fonction ont été ordonnées par le Gouverneur Général de l'époque (de 1925 à 1927), Maurice VIOLLETTE, socialiste et par ailleurs un dirigeant de la Ligue des Droits de l'Homme (!). Il a combattu avec acharnement le développement en Algérie des syndicats CGT unitaires.

L'Echo des PTT donnera lecture à nombreuses reprises de ces « affaires ».

Jusqu'aux années 1930, les militants de la Fédération PTT réformiste, avec MATHÉ, le Secrétaire général, viendront en Algérie et s'affrontent avec les unitaires GRANDEL, GOURDEAUX.

En Algérie, dans les années 1930-1935, les syndicats unitaires restent les seuls à s'efforcer d'organiser les ouvriers algériens, c'est le cas du Syndicat des ouvriers des PTT.

Après les grèves de février 1934, la marche vers l'unité syndicale se précise, comme en France. Des comités d'unité naissent, et les employés des PTT sont les premiers à en constituer, malgré l'opposition systématique des UD-CGT confédérées. Mais là où ils apparaissent, c'est semblait-il au détriment des revendications spécifiques des ouvriers algériens, qu'on comme tout simplement, de même que disparaît, dans ces

Le relais

13^e année de parution - Trimestriel - 4 €
Directeur de la publication : Bernard Bouché
Redaction administration : 263, rue de Paris,
case 545 - 93515 Montreuil Cedex

1^{er} trimestre 2011

Dépot légal à parution
CPPAD N° 0902 681018

Chevilon Imprimeur, 89100 Sens



Gourdeaux Secrétaire général de la FPU en tournée en Algérie - Juin 1929

histoire sommaire Union Postale CGT en Algérie

comités, toute allusion au problème colonial, la lutte contre la guerre retenant seule, parfois, toute l'attention. Les syndicats uniques préparent l'unité organique qui se réalisera en décembre 1935 et janvier 1936, dans les trois départements d'Algérie.

De 1943 à 1950

Le droit syndical est à nouveau reconnu en Algérie le 22 mars 1943 et la CGT peut se reconstituer.

Il est possible de suivre l'histoire des postiers en Algérie dans le journal « **L'Echo des PTT** ». L'Echo des PTT qui avait été créé dans les années 1920 est le journal corporatif où s'exprimaient les syndicalistes de la CGTU majoritaires et de la CGT confédérée. Puis, à partir de 1930, avec le départ des réformistes qui créent le *Courrier des PTT*, L'Echo des PTT devient le journal exclusif des unitaires. En novembre 1947, L'Echo des PTT reparait. Il est devenu le journal officiel de la Fédération Nationale des Travailleurs des PTT.

L'Algérie est composée de trois départements « français » et c'est une région syndicale pour la CGT, la 20^e.

Les postiers sont de plusieurs origines. Ceux dont les familles sont en Algérie depuis plusieurs générations, ils sont nés « ici », ils se feront appeler « pieds noirs ». Ceux qui viennent de la Métropole en affectation de sortie de cours ou en mutation. Puis les « indigènes », travailleurs algériens sur des emplois de main-d'œuvre temporaire pour les chantiers des travaux des lignes, ce sont aussi des télégraphistes, des auxiliaires, quelques facteurs ou agents des lignes. Lorsqu'ils sont syndiqués, c'est essentiellement à la CGT (FO comme la CGT

confédérée des années 1920 soutenant les thèses colonialistes, hostiles aux nationalistes).

En 1947, sur 10 000 postiers, 6 000 sont à la CGT.

La CGT des PTT en Algérie est syndicat unique depuis la réunification de 1935.

Au moment de la scission, FO-PTT n'a pu s'implanter en Algérie que dans le département de Constantine (installation du bureau régional FO). Ce qui fait qu'aux élections, **la Fédération Postale fait 75 % des voix et la CFTC 25 %.**

L'année 1948 est marquée par une forte répression contre les militants de la CGT. Le gouverneur général et la Direction des PTT s'acharnent contre la CGT en utilisant l'anticommunisme pour favoriser l'installation de FO.

Les élections au Conseil des PTT d'Algérie créé en 1948 permettent d'établir l'état des forces syndicales : CGT 52 %, FO 25 % et CFTC 23 %. **Les élections pour les auxiliaires sont un succès éclatant pour la CGT avec 75 % des voix.**

De 1950 à 1955

L'année 1950 est fortement marquée par les menaces d'une guerre mondiale atomique. Des personnalités, avec le savant Joliot-Curie, ont lancé l'appel de Stockholm. La Fédération Postale en Algérie lie les actions pour les revendications à la défense de la Paix.

L'Algérie n'est pas la France : l'application des textes pour l'amélioration de la situation des travailleurs en France ne traverse pas la Méditerranée. La situation des postiers en Algérie est en retard sur leurs collègues en métropole.

Les élections de février 1950 placent la CGT largement en tête. Elle reste majoritaire. Il y a 33 % d'exprimés en plus : CGT 50 % ; FO 27 %, CFTC 23 %.

Au 13^e congrès national du 8 au 12 décembre, les interventions d'André Jolly, Secrétaire régional, et de Siméon, Secrétaire départemental de Constantine, sont très importantes, celle du premier concerne les problèmes d'organisation et d'orientation, le second décrit les réalités de l'Algérie.

Aux élections des Commissions Électorales de 1952, la CGT réalise 52 %, + 2 % ; FO 30 %, + 3 % ; CFTC 18 %, - 5 %.

Au cours de l'année 1952, le problème de l'unité est posé avec détermination par la CGT :

Proposition d'une organisation syndicale unique avec liberté d'appartenance à une tendance même organisée.

Le combat de la CGT pour l'unité va contribuer à la réussite des grandes grèves de 1953.

La grève est très puissante en Algérie. Après la trahison de FO et de la CFTC, la répression contre la CGT est féroce : 33 camarades sur 60 requis

pourchassés sont arrêtés : 283 jours de prison dont 73 jours fermes pour 8 camarades.

Sur la lancée de la grève, la Fédération Postale d'Algérie prépare la Conférence d'unité. Celle-ci se tient le 14 novembre 1953 avait la participation de Georges FRISCHMANN, Secrétaire général de la Fédération.

L'Echo des PTT de juin 1954 annonce la **V^e Conférence des syndicats CGT d'Algérie.**

Cette Conférence est historique puisqu'elle transforme la CGT en Algérie en Centrale autonome tout en restant affiliée à la Confédération, elle devient l'UGSA (Union Générale des Syndicats Algériens) ; elle élargit son algérianisation de la base au sommet et affermit en même temps son caractère national et anti-colonial.

Les postiers à l'honneur de la V^e Conférence : André RUIZ, élu Secrétaire général de l'UGSA, Jean ODIEVRE trésorier, et les camarades André JOLLY (IN), Georges GALLINARI (CIEM), Marthe CHOURAQUI.

Le Journal de la Fédération Postale d'Algérie

L'ECHO DES P.T.T.

L'Essentiel

Les Postiers à l'honneur de la 5^e Conférence Algérienne des Syndicats

Les militants de la CGT des PTT dirigeants de la nouvelle UGSA en 1954.

Le tremblement de terre d'Orléansville le 9 septembre 1954 : 1 500 morts, 14 000 blessés, 300 000 sinistrés.

La Fédération postale d'Algérie assure la solidarité active dans la corporation.

Un nouveau séisme frappe l'Algérie : 1^{er} novembre, avec le déclenchement de l'insurrection algérienne dans l'est du pays.

L'Echo des PTT de décembre 1954 fait le compte rendu du dernier Comité Régional du 13 novembre et donne la composition de la Direction régionale élue : André JOLLY est toujours le Secrétaire général mais, dans le cadre de l'algérienisation, apparaît Chehit TAHAR, responsable des jeunes. Celui-ci sera élu en 1964 Secrétaire Général, au premier Congrès constitutif de l'UGTA-PTT.

SIMEON, qui était délégué au Congrès fédéral du 16 novembre, a rédigé un article que publie l'Echo des PTT : « Réflexions sur le Congrès Fédéral » où il évoque : « ...La situation que connaît l'Algérie fait réfléchir beaucoup de ceux qui oublièrent que des millions d'hommes vivaient sur le même sol, voués à une misère, un dénuement qui sont les conséquences de ce régime colonial qui a créé des richesses immenses qui profitent à une minorité de capitalistes ».

SIMEON a, également, fait une longue intervention au Congrès sur le vécu des Algériens qui a bouleversé les participants. Ce camarade était aussi un militant du PCA (Parti Communiste Algérien), il sera tué au maquis dans le Constantinois quelques années plus tard.

1955, la loi décrétant l'état d'urgence est votée le 3 avril, la voie de l'arbitraire est ouverte.

Les arrestations, les expulsions vont se succéder sans

discontinuer. Les militants de l'UGSA-CGT sont particulièrement surveillés. Maintenant les actions pour les revendications peuvent être considérées comme portant atteinte à l'ordre public (manifestations, grèves)

L'Echo des PTT mars-avril : Les postiers en Algérie sont concernés par cette loi comme le précise dans son éditorial Jean ODIEVRE, Secrétaire Général adjoint de la Fédération Postale d'Algérie :

« ...L'état d'urgence voté sur l'initiative gouvernementale et appliqué pour « mettre fin à l'action de quelques centaines de hors la loi ! » d'après les déclarations officielles, est en réalité une menace permanente contre les libertés démocratiques et les droits syndicaux. Il serait vain de dissimuler les dangers très graves que représente cette loi pour la classe ouvrière... Qu'une action comme celle des grèves d'août 1953 s'engage, l'état d'urgence proclamé permet la mise en résidence forcée de militants devenus trop gênants par leurs actions, l'interdiction de réunions, le contrôle de la presse etc. c'est-à-dire vouer à l'échec toute action syndicale, tout mouvement de grève... Les travailleurs des PTT et les fonctionnaires ne peuvent rester insensibles à cette menace permanente contre le droit de grève... Ils doivent lutter pour leurs revendications et pour l'abrogation de cette loi d'inspiration fasciste... »

La situation crée une très forte inquiétude parmi les Européens.

Le journal de la Fédération Postale d'Algérie l'Echo des PTT fait de la pédagogie en direction des syndiqués, des travailleurs européens des PTT, pour essayer de faire prendre conscience de la grande misère où se trouve la grande masse des Algériens, particu-

lièrement la population rurale dans un article : « Où va l'Algérie ? » Les Européens, soumis au matriage de la propagande colonialiste, ont des positions très souvent négatives sur les « événements », le racisme est sous-jacent et la tension est grande dans les services. Les militants de la CGT font preuve de courage pour tenir bon face au déferlement de haine déversée quotidiennement par les ultras, et ne pas tomber dans les provocations.

20 août 1955 : Répression des émeutes dans le Constantinois

« Les journées d'émeute des 20 et 21 août 1955 dans le Constantinois constituent à bien des égards une répétition des troubles de mai 1945. Elles sont un point de non-retour. Les morts se comptent par centaines à la mine d'El Alia près de Philippeville (Skikda), l'UGSA-CGT avait un syndicat très important : 800 membres sur un millier de travailleurs, la plupart sont massacrés 1 500 jeunes musulmans sont exécutés à Collo.

[...] La réalité était là dans toute sa brutalité : quarante huit heures après les événements du 20 août, 161 otages avaient été froidement abattus. »

À partir d'août 1955, c'est un nouveau paysage politique pour le mouvement syndical.

C'est l'entrée dans la guerre, les problèmes politiques prennent le pas sur les problèmes sociaux économiques.

La bataille pour les revendications des travailleurs s'avère très difficile avec l'état d'urgence décrété sur tout le territoire.

Interdiction du PCA, le 12 septembre 1955 et du journal Alger Républicain.

Plusieurs camarades de l'UGSA, de la Fédération Postale en Algérie, membres du PCA, vont être arrêtés, transférés dans les camps* ou expulsés, certains rentrent dans la clandestinité.

Les problèmes politiques prennent l'ascendant sur les problèmes économiques et sociaux, y compris dans les syndicats ; c'est ainsi que FO, qui est l'organisation du Gouvernement Général et de l'Administration, s'aligne sans difficulté sur les colons les plus ultras et demande la répression contre les militants anticolonialistes et notamment contre l'UGSA-CGT qui a des communistes et des nationalistes dans ses rangs.

La scission menace l'UGSA. Les nationalistes préparent le lancement d'une nouvelle centrale syndicale.

Des syndicalistes membres de la CGT, au titre du MNA et du FLN mènent des missions auprès de la CISL.

Le Travailleur Algérien, journal de l'UGSA, publie le 8 décembre un appel à sauver l'unité syndicale, signé de 17 syndicalistes, communistes et nationalistes mêlés, internés au camp d'Aflou (Laghouat). Le texte est accompagné d'un article de chacun des membres du trio de direction. Jean ODIEVRE, Secrétaire-adjoint du syndicat des PTT, s'adresse aux Européens en leur demandant de défendre la maison commune pour un avenir ensemble du peuple algérien.

* À partir du vote de la loi d'urgence, les premiers camps apparaissent, appelés pudiquement camps d'hébergement ou d'assignation à résidence (camp de Lodi pour les Européens, Paul Cazelles pour les Algériens et une dizaine d'autres sur tout le territoire algérien).

1988-90 aux PTT¹

La communication au cœur de la stratégie syndicale

Novembre 1988, la grève dans les services postaux engendre 1463 articles de presse.

La CGT anime cette mobilisation.

Elle la construit et la conduit démocratiquement avec les salariés.

Salaires, emplois, service public sont le cœur de leurs revendications.

Impossible alors pour le gouvernement, pourtant pressé par "le marché", de précipiter un projet de privatisation.

La communication va prendre une dimension essentielle dans l'affrontement qui s'engage. Justement la CGT la place au cœur de sa stratégie...

Retour sur le contexte politique

Le 8 mai 1988, François Mitterrand est élu Président de la République pour un second mandat. Il nomme Michel Rocard Premier Ministre, Paul Quilès devient ministre des PTT, enfin des PTE (poste, télécommunications, espace). Ils sont confirmés dans leurs responsabilités après les législatives des 5 et 12 juin qui donnent une majorité relative au parti socialiste. La composition du nouveau gouvernement s'ouvre à la droite.

Lors de la campagne électorale, un tract du GSE (groupe socialiste d'entreprise) avait appelé le personnel des PTT à voter François Mitterrand, en réaffirmant la mission de service public de La Poste et des Télécommunications "dans le cadre des statuts existants pour les deux branches et le personnel".

Quant à lui, Paul Quilès, dans une lettre au personnel, datée du 18 mai, affirmait le choix de l'unité des PTT, de la stabilité du statut, son attachement à la notion de service public. Autant d'engagements qui, selon lui, devaient rassurer le personnel pour... aborder les évolutions nécessaires !

C'est vrai qu'il avait beaucoup de travail à faire. L'inquiétude du personnel

était grande et sa capacité de mobilisation intacte. Elle venait de contraindre le libéral Gérard Longuet à reconnaître "qu'il s'était planté" avec son projet de privatisation.

Glissements sémantiques

Les premières décisions et déclarations de Paul Quilès, après sa prise de fonction, n'incitent pas les défenseurs du service public à baisser la garde.

Énumérons quelques faits. Il confirme les choix de son prédécesseur en matière de suppressions d'emplois, de filialisation.

Il présente la déréglementation comme une fatalité et n'entend pas revenir sur les mesures déjà prises pour la mettre en œuvre.

Au conseil des ministres européens, il est chargé, par le gouvernement français, de participer à la construction d'un grand marché sans obstacles à l'activité des multinationales.

Il attend presque deux mois avant de recevoir enfin la fédération CGT. Le climat social est à l'affrontement. La CGT dénombre 1 570 actions dans des services depuis le printemps. Elle demande des négociations sur les revendications et consacre une grande partie de son intervention pour présenter ses propositions de rénovation du service public et de coopération particulièrement en Europe, en opposition avec les objectifs de l'Acte unique européen.

Le Ministre s'enferme dans un lachisme : "je ne suis pas surpris, la CGT est contre tout."

Au-delà de la forme, la CGT relève dans cette formule l'esquisse d'une démarche. En prétendant que la CGT n'a pas de proposition, il est logique pour Paul Quilès de ne pas avoir à discuter de ce qui est censé ne pas exister. Il ne veut pas débattre avec la CGT.

Démarche qu'il étend et confirme lors d'une conférence de presse.

Il rejette tout débat qu'il qualifie de "théologique" sur le service public, rappelant son "goût pour une action concrète et pragmatique qui intègre les problèmes de la vie quotidienne."



1990

La CGT, attentive aux discours ministériels, remarque vite des glissements sémantiques. Au service public, le ministre accole systématiquement un nouveau qualificatif : "entreprenant". C'est bien au modèle de l'entreprise que pense Paul Quilès lorsqu'il évoque "les évolutions nécessaires."

Parlant du personnel, il annonce son intention de "libérer sa créativité" et de "faire appel à son sens de l'initiative."

Compte tenu de son refus de négocier depuis son arrivée, la CGT n'a pas grand mérite à voir là le faux nez de ceux qui veulent s'en prendre au statut des fonctionnaires.

Leur thèse est connue. Le statut serait un carcan qui écraserait les salaires, empêcherait de reconnaître le mérite individuel, brimerait la prise de responsabilité.

1. Pour cette période de l'Histoire des PTT, j'ai utilisé comme sources :

- le courrier fédéral de la fédération CGT des PTT de juin 1988 à mai 1990
- Messages, la publication du Ministère des PTT, Hors-Série 1990 "PTT : Histoire d'une réforme"
- La réforme des PTT Jocelyne Barreau, Ed. La Découverte 1995
- Du bulletin officiel à la communication d'entreprise, le cas de La Poste et de France Telecom, Alain Gautheron, Édité par la CGT-PTT en 1998.

Selon la CGT, ce qu'il faut au contraire, c'est appliquer le statut en y consacrant les moyens budgétaires nécessaires, renforcer les droits des personnels, rendre transparente la gestion du service public et la démocratiser.

La CGT-PTT n'a aucun doute, l'affrontement sur la question du service public va connaître une nouvelle phase. Elle perçoit déjà que la communication y prendra une place essentielle.

En effet, ceux qui veulent soumettre le service public à la loi du marché ne peuvent attaquer frontalement. Ils savent que le personnel les attend de pied ferme. Ils doivent manœuvrer : d'abord diffuser un discours rassurant pour mieux camoufler la réalité de leurs objectifs et de leurs décisions dissonantes.

Dès le 20 juillet 1988, la fédération adresse un courrier à ses militants. Dans une colonne, elle déroule le discours du Ministre, dans une autre, en regard, elle oppose non pas ce qu'il faut en penser mais le passe au crible des faits.

Elle informe ainsi son collectif et l'incite à étudier les messages officiels en faisant appel à son esprit critique, à son expérience pour en mesurer la portée et y répondre.

Elle procède de la sorte avec tous les documents qu'elle juge importants.

Propagande, communication, déjà une longue histoire aux PTT²

"Les postiers sont des gens de lettres" disait, avec humour, Georges Frishmann, ancien secrétaire général de la fédération.

La collection de tracts, de brochures, d'affiches (destinées aussi au public), de journaux rédigés par des associations et des syndicats, depuis le 19^e siècle est, dans les PTT, impressionnante.

Cette propagande précède et contribue à la conquête du droit syndical avec le Statut des fonctionnaires (1946).

C'est sa qualité et son intensité, stimulées par la division syndicale qui, en partie, contraignent très tôt les Ministres à organiser et développer une expression officielle.

C'est vrai que cette propagande syndicale dénonce et polémique souvent avec verve et brio. Elle revendique, elle informe, elle propose. Elle tisse des liens de solidarité entre les individus, les catégories. Elle appelle et contribue à l'action syndicale.

A sa lecture, on perçoit qu'elle n'est pas un supplément d'âme aux mains de quelques spécialistes.

Elle porte et associe les dimensions essentielles du combat syndical : défendre ses idées, revendiquer, s'organiser pour être plus efficaces. Elle est utile à tous les syndicalistes.

Chaque époque, chaque étape de la démarche syndicale et de ses priorités lui donnent son souffle et ses limites.

Par exemple, après 1968, le salariat se diversifie. Il veut être reconnu, comprendre, donner son avis.

Ces exigences s'adressent aussi aux syndicats.

Peu à peu, la CGT comprend les méfaits d'une démarche globalisante dans l'expression des revendications et des formes d'action.

De son côté, le patronat s'inquiète. Sa domination est mise en cause, y compris par de nombreux cadres.

Le socialisme devient une perspective crédible. Utilisant les nouvelles technologues, articulant ses moyens avec ceux d'un pouvoir politique qui lui est dévoué, le patronat s'engage dans la guerre idéologique.

"Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut convaincre !" lance Henri Krasucki aux militant(e)s de la CGT.

Des journées d'étude sur la propagande

Connaître ses racines, décider de ce que l'on peut reproduire, inventer ce qui peut rendre plus efficace dans les conditions du moment est une contrainte permanente pour qui veut élaborer une propagande de qualité.

C'est sans doute pour tenter de relever ce défi que, les 17 et 18 avril 1986, la fédération CGT des PTT réunit ses secrétaires départementaux à la propagande.

Trois thèmes y sont abordés.

Retenons, pour chacun, quelques idées émergentes qui montrent aussi où en était alors la CGT-PTT sur le sujet :

1° la propagande patronale aux P.T.T. Le rapport met en évidence : le but, les thèmes, les supports, l'organisation de la propagande officielle dans les services. Autant de réalités négligées, voire ignorées par de nombreux militants.

2° le rôle du secrétaire départemental à la propagande. Membre à part entière de la direction du syndicat, il veille

à ce que le collectif appréhende les réalités sociologiques du terrain, les attentes des différentes catégories de personnel, connaisse l'essentiel du discours de la direction, des autres syndicats, sache exposer le point de vue de la CGT sur les questions d'actualité et les revendications, utilise tous les supports syndicaux pour s'exprimer.

3° notre propagande CGT à tous les niveaux. Il s'agit là de faire le tour des moyens dont dispose la CGT pour s'exprimer : presse, tract, heure d'information syndicale, panneau syndical...

Le déroulement des travaux : séance plénière pour les situer au cœur des préoccupations de la fédération et plus largement de toute la CGT, éclatement en trois groupes de travail afin de favoriser l'approfondissement de chaque thème, restitution des travaux par présentation d'une synthèse en séance plénière. Ce dispositif favorise l'appropriation de connaissances et la participation au débat.

La discussion montre que le débat porte bien sur la démarche syndicale : faut-il rassembler autour de la CGT et "en gros" concentrer son expression à l'affirmation de ses certitudes ("faire de la propagande") ou bien construire avec les salariés ?

Cela implique de les écouter et de les entendre, de débattre avec eux.

Toutefois, la CGT n'est pas la simple résultante des idées qui dominent parmi les salariés. Elle défend des valeurs, des pratiques, des revendications élaborées, en son sein, par ses syndiqués. Ils ont choisi de se battre pour elles, ils cherchent à convaincre pour les faire partager mais, en dernier ressort, ils décident avec les salariés.

C'est en agissant ainsi que la CGT-PTT met en œuvre une campagne durable d'élaboration de cahiers revendicatifs dans chaque service.

2. Le terme propagande est perçu comme : affirmer ses certitudes. Il a une connotation péjorative, on l'assimile aisément à bourrage de crâne. Communication signifie plutôt dialogue, partage, échanges. L'étiquette ne garantit pas pour autant le contenu ! Toutefois, si on retient ces deux définitions sommaires, on constate que la CGT-PTT, tout en conservant le terme propagande met déjà en œuvre de la communication.

La conférence insiste enfin sur le besoin de former les militants à l'activité de propagande.

Le programme du stage fédéral d'octobre 1988 donne un exemple des efforts déployés. Il articule deux dimensions essentielles : une dimension "théorique" qui reprend en les adaptant les sujets abordés lors des journées d'étude des secrétaires départementaux, une dimension pratique sur l'expression écrite, orale, les rapports avec la presse, la réalisation d'une revue de presse...

La grève des chauffeurs postiers, derniers enseignements pour le gouvernement

Durant l'automne 1988, les chauffeurs postiers qui conduisent "les camions jaunes" s'opposent, par la grève, à la privatisation du transport du courrier et au démantèlement de leur service.

Ils proposent même la création de nouvelles lignes afin d'améliorer la qualité de service et revendiquent une amélioration de leur déroulement de carrière.

Le Ministre ne déroge pas à sa méthode. D'abord, il refuse de négocier. Il envoie des forces de police autour de quelques centres. Les grévistes tiennent bon, d'autant que dans la profession, le climat est à la mobilisation syndicale. Ils obtiennent des discussions et contraignent la direction à des reculs. Après consultation du personnel, ils appellent à la poursuite du mouvement. La CGT est avec eux. CFDT, FO et CFTC se prononcent pour la reprise. Cela provoque une scission au sein de la CFDT qui se trouve durablement affaiblie, particulièrement en Ile-de-France.

Indiscutablement Paul Quilès tire rapidement des enseignements de ce conflit. Ils vont marquer sa méthode pour mettre les P.T.T. sur orbite libérale.

Il a face à lui un personnel :

– conscient des enjeux, qu'il ne peut contourner sans débattre

– capable de conduire des luttes avec une pratique démocratique que l'audience de la CFDT et de FO ne suffit pas à contenir.

Il s'interroge probablement sur les réserves que marquent de nombreux cadres, mais aussi parfois des journalistes, à propos de ses pratiques et décisions.

Sans doute se rappelle-t-il alors ce conseil que l'on attribue à son prédécesseur : "ne pas rester en fête à tête avec les syndicats et le personnel."

L'annonce du débat public

À l'automne 1988, Paul Quilès décide de nommer une personnalité "indépendante et incontestable"³ afin d'organiser un débat public sur le rôle et la place des PTT dans la vie économique du Pays. Le rapporteur n'aurait pas à défendre de point de vue. Il devrait réaliser un document de synthèse des débats afin d'éclairer les décisions ultérieures du gouvernement.

La CGT a la conviction qu'il s'agit d'une méthode qui change sur la forme empruntée jusque là, pas sur le but visé : discuter pour rassurer et endormir les opposants afin d'avancer sur le chemin de la privatisation, en limitant le risque de conflits.

La CGT pouvait alors se contenter de dénoncer la manœuvre et compter sur ses propres moyens pour asséner ses dénunciations et certitudes.

Elle aurait alors réduit le personnel au rôle de spectateurs somés de choisir entre deux modèles élaborés sans eux.

Elle décide, en toute lucidité, d'investir le débat public, d'utiliser tous les moyens, tous les espaces pour faire entendre sa voix, pour débattre, pour mobiliser.

Sa communication s'élabore en étroite liaison avec sa démarche revendicative.

Lors du Comité Confédéral National de la CGT des 20 et 21 juin 1988, voici ce que Maryse Dumas, alors Secrétaire Générale de la Fédération, déclarait :



25 octobre 1989 à Paris

"Plus nous parviendrons à enraciner un certain nombre de revendications précises et plus nous serons en état de contrecarrer ce qui se met en place. Nous devons nous interroger sur la façon dont nous nous adressons aux gens.

Très souvent nous ne partons pas de ce qu'ils vivent, ressentent, des revendications que nous avons définies avec eux, mais du dernier rapport gouvernemental ou patronal sorti, de la dernière menace annoncée... Pour parler clair, il me semble qu'il faut partir des revendications... mener les luttes sur ces revendications avec acharnement, avec ensuite, apprécier et faire connaître aux salariés ce qui se trame en rapport avec la revendication et la lutte, et non l'inverse."

Campagne électorale

Une circulaire fédérale interne présente un véritable plan de communication pour la campagne électorale des élections aux CAP (commissions administratives paritaires) de mars 1989.

3. Il s'agit d'Hubert PREVOT, ancien collaborateur du bureau confédéral de la CFDT et proche de Michel ROCARD !



3 octobre 1989

Elle évoque le calendrier, l'état d'esprit des différentes catégories de personnel, les thèmes, les supports, les initiatives programmées de la CGT et insiste sur le besoin d'une propagande décentralisée et orale par un plan de visite de tous les bureaux.

Relevons les quatre images fortes que l'organisation met en avant, une CGT qui :

- rassemble par la lutte pour les revendications.

- permet de gagner, la preuve par le bilan revendicatif !

- pratique la démocratie. *"Une CGT avec chacun et chacune, c'est-à-dire en prise avec la catégorie, la diversité de la profession, sa mixité, ses spécificités."*

- défend le statut des fonctionnaires, le service public, fait des propositions pour leur rénovation.

A l'issue de ce scrutin, la CGT renforce sa place de première organisation syndicale de la profession, tandis que CFDT et FO s'affaiblissent.

Face à des publications sans surprises, la CGT confirme sa démarche

Ce que publie le rapporteur Hubert Prévot ne contient pas de surprises pour la CGT.

Dans une note interne, elle confirme sa démarche et prend quelques initiatives nouvelles et adaptées en matière de communication.

Elle constate que le débat public n'instaure pas, loin de là, une trêve dans la politique du Ministère.

Elle réaffirme : *"le meilleur moyen d'aborder le débat, c'est de développer les luttes."*

Elle remarque que le rapport préconise la logique d'entreprise privée mais ignore la véritable alternative publique qu'elle préconise. *"A nous de la poser, en nous saisissant de toutes les occasions d'expression, d'intervention et de réunion du personnel"* écrit-elle.

Elle décrète une *"CGT à l'offensive partout, à tout moment."*

Organisation, revendication, propagande s'articulent solidement dans sa démarche.

Elle décide de réunir partout ses syndiqués pour qu'ils animent la mobilisation revendicative, améliorent avec le personnel des propositions alternatives

ou rapport, se les approprient, *"portent le fer dans la plaie"* en intervenant dans toutes les initiatives officielles pour y porter la contradiction.

Le Ministre organise des Tables rondes, avec des personnalités, des élus, des acteurs économiques et sociaux. La fédération insiste : *"elles devront donner lieu à une préparation commune avec l'interprofessionnel pour faire remonter les besoins des usagers, les problèmes réels et les réponses que nous apportons."*

Le bureau fédéral CGT-PTT prend quatre initiatives.

Il formule, à l'intention du Ministre, une nouvelle demande de négociations, sur la base des revendications du personnel.

Il popularise cette initiative et la fait soutenir par une pétition du personnel.

Il propose un débat entre la fédération et le rapporteur en vidéo-communication (sorte de réseau de télévision interne aux PTT).

Les directions présentent au personnel le rapport Prévot par l'intermédiaire d'une cassette vidéo. La CGT réalise la sienne. Elle appelle à l'utiliser dans les réunions officielles et dans les réunions syndicales.

À l'usage, on s'aperçoit qu'elle cultive chez les militants un sentiment de fierté (la CGT est elle aussi capable de produire un outil moderne !) et qu'elle favorise les interventions orales des participants aux réunions.

Il adresse *"une tribune libre"* de la fédération au journal du débat public.

Sa rédaction la publie mais sans la photo qui l'accompagnait. Elle montrait des gardes mobiles, lance-grenades à l'épaule, empêchant le personnel manifestant d'approcher du Ministère des PTT. La CGT crie à la censure. Sale temps pour *"le débat public"* !

Le bureau fédéral édite des tracts, des argumentaires en direction du personnel, des usagers, des élus.

Il incite le personnel à utiliser questionnaires et minitel mis en place par les directions, pour populariser ses revendications.

La vidéo du 8 juin 1989

En 1986, la direction de la formation professionnelle de France Telecom met au point un réseau interne de vidéo-communication.

Il est, au début, utilisé pour faire connaître du nouveau matériel, une nouvelle procédure au personnel.

Un glissement s'opère progressivement, il transmet de plus en plus souvent le message descendant des directions.

Dès 1988, l'Union fédérale des cadres de la fédération CGT des PTT revendique l'utilisation du réseau. Elle cherche par ce moyen à atteindre deux buts principaux :

- valoriser aux yeux du personnel et du grand public, un service moderne et utile, riche de potentialités, mis au point par les chercheurs et les techniciens d'une administration d'Etat alors que la privatisation menace.

- montrer sa propre modernité par sa capacité à maîtriser et transformer l'utilisation des nouvelles technologies (par exemple en développant vraiment l'interactivité) dans son fonctionnement interne et sa démarche syndicale.

Le 20 janvier 1989, l'UFC-CGT des PTT obtient, pour la première fois en France (et sans doute aussi au monde) la possibilité d'utiliser le réseau pour deux heures de direct.

L'originalité de l'événement, qui réunit 1 500 cadres sur tout le territoire, n'échappe pas à la presse qui titre : *"des syndicalistes vont débattre par... satellite"*, *"un débat national sur écran aux télécom"*, *"une première via l'espace"*.

Dans le cadre du débat public, la fédération obtient le réseau le 8 juin de 13 à 15 heures.



8 juin 1989 - Studio débat-vidéo



8 juin 1989 - Débat-vidéo - Hall du Ministère



8 juin 1989 - à Marseille, le débat-vidéo



8 juin 1989 - à Bagnolet, le débat-vidéo



8 juin 1989 - à la DGT Allery, le débat-vidéo

Elle s'appuie sur son expérience pour réussir ce rendez-vous. Elle va faire preuve d'audace, d'innovation et transformer l'utilisation du réseau.

Elle prépare cet événement comme une action nationale. Elle invite ses militants à obtenir le maximum de lieux et moyens de réception, à inscrire les participants, à agir avec eux afin d'obtenir des facilités de service, à organiser leur déplacement lorsque la salle de réception ne se trouve pas dans leur service.

Elle contribue à une présence représentative des différentes catégories de personnel particulièrement dans les salles interactives. Elle demande que le personnel use de tous les moyens à sa disposition pour transmettre témoignages, point de vue et revendications.

Dans les jours qui précèdent, elle organise des réunions de militants afin de faire le point de la préparation de l'initiative dans toutes ses dimensions.

Des tracts qui émanent de ses différentes structures insistent sur les enjeux de l'initiative et appellent le personnel à y participer.

Jusqu'à la dernière minute, une équipe restreinte fait la synthèse des principales questions qui remontent dans l'affrontement, des forces et des faiblesses des deux camps opposés, rode des arguments, des formules...

Le 8 juin à 13 heures, 20 000 personnes se pressent pour entrer dans les salles.

Très vite après la mise en route, Maryse Dumas face à Hubert Prévot lance au personnel : "La parole est à vous !"

Le micro circule de salle en salle. Le personnel est le personnage central de ces deux heures de direct : témoignages émouvants, décuplés se succèdent mais aussi indignation, révolte, revendications, espoirs, propositions...

Ensuite, quelques rares fois encore les syndicats ont pu utiliser le réseau VIF mais Ministres et Directeurs ont toujours refusé de retransmettre, en direct dans les services, des séances de "négociations."

Pourtant la CGT leur a suggéré l'idée à plusieurs reprises.

Les relations de la CGT avec la presse

Les relations des postiers avec la presse sont passionnelles !

Acheminer et distribuer quotidiennement le journal, c'est participer à la libre circulation des idées, c'est une mission de base du service public. Les postiers sont fiers de l'accomplir mais ils savent aussi les combats qu'ils doivent mener pour disposer des moyens budgétaires nécessaires.

La presse influence l'opinion mais doit aussi, en partie, la refléter. La CGT en est convaincue. Depuis longtemps, elle veille à l'information de ses militants sur son contenu et sur l'image qu'elle renvoie du service public, de la CGT, plus largement du syndicalisme. Elle insiste pour que la même attention soit portée dans les départements.

Elle s'efforce d'entretenir des relations régulières avec les journalistes chargés de la rubrique "PTT".

Elle leur adresse régulièrement ses expressions écrites, rédige des communiqués de presse, organise des conférences de presse, essaie de répondre à leurs sollicitations aussi précipitées que diverses. Pour cela, elle souhaite que dans chaque structure, un militant consacre une partie de son temps à cette activité.

Dans cette phase "du débat public" la CGT identifie deux axes sur lesquels, à travers la presse, le Gouvernement concentre ses efforts :

- donner à l'extérieur, l'illusion que sa décision de mettre les PTT sur les rails de la privatisation découle d'un débat démocratique interne ;
- convaincre que cette évolution améliorera les choses pour les usagers.

Toutefois, la lecture de la presse qui couvre cette période, particulièrement la presse régionale, montre qu'une large place est faite aux initiatives, désaccords, propositions de la CGT, tant pour le personnel que pour le service public.

La preuve que, sur le terrain, la CGT n'a pas négligé cette dimension de l'affrontement.

Avec le débat public, le gouvernement a donné la parole au personnel et au public, pour décider de faire le contraire⁴.

Quel gâchis social et politique !

Il a utilisé la communication pour manipuler et assurer la domination des puissants.

La CGT n'a pas à regretter ses choix. Avec ses forces et ses faiblesses, elle a essayé de mettre la communication au service de la démocratie et de l'émancipation des travailleurs.

L'action a permis de conserver des points d'appui pour la poursuite des combats.

Une nouvelle génération de militants est née dans cet affrontement.

À l'heure de la mondialisation capitaliste, elle a appris, elle aussi, le besoin d'unité d'action syndicale et acquis la certitude que la lutte des classes se mène sur le terrain économique, idéologique mais aussi politique.

Alain GAUTHERON

4. La loi "Rocard/Quilès" est adoptée par l'Assemblée Nationale le 19 juin malgré l'opposition du Groupe communiste. La droite suit la recommandation de Gérard Longuet, "un vote d'abstention sans lequel ce texte ne pourrait être adopté."

PRINTEMPS DES PTT



Dans un numéro hors série de fin 1990, la revue "Messages" du ministère des PTT vante la réforme sur près de 120 pages. On peut voir page 37 la

photo souvenir du 9 juillet 1990 et page 38, celle de la séance de signatures, sur ces deux photos, le ministre Paul Quilès est entouré des secrétaires généraux de la CFDT et FO-PTT.

La CGT n'a pas signé la réforme des classifications, comme le souligne Maryse Dumas dans cette revue Messages "La CGT a fait le choix d'être tout simplement un syndicat : revendicatif et démocratique, indépendant et unitaire. Elle se met à la disposition de tous. A chacune, à chacun de décider de s'en servir..."



L'IHS au conseil national de la fédération le 3 décembre

L'intervention de Danièle Ledoux (court résumé) s'est inscrite dans le cadre de la discussion préparatoire au 34^e congrès fédéral en septembre 2011.

Afin dit-elle, de créer les conditions pour que l'intérêt de l'histoire soit partagé par le plus grand nombre et de façon permanente... à l'IHS, nous nous interrogeons sur ce que l'histoire peut apporter à l'analyse du présent, son utilité pour l'activité au quotidien. Par exemple, peut-elle aider à comprendre l'acharnement pour casser le système des retraites, sans connaître l'histoire de la construction de ce système, système de socialisation et de solidarité ? C'est-à-dire aider non seulement à mesurer les effets immédiats de la casse mais aussi les causes de cet acharnement !

Le combat contre l'ignorance du passé et du mouvement social en particulier est plus que jamais d'actualité. La mémoire d'un événement n'est valable que lorsqu'elle est portée par des gens qui veulent la rendre vivante. Un événement est mort parce que personne ne veut le réactualiser avec notre contemporain !

Après avoir rappelé les nombreuses initiatives de l'institut, certaines en commun avec la fédération, elle est venue sur notre participation dans les congrès départementaux. De septembre à la fin de l'année, nous allons participer à 14 d'entre-eux. Un bilan satisfaisant, mais il faudrait gagner une meilleure préparation en concertation avec les syndicats.

Enfin Danièle émet le souhait de mettre à l'ordre du jour de nos réunions préparatoires au 34^e congrès, la proposition formulée par Colette Duynslaeger, lors du Conseil National de Bussang : avoir dans les directions des Syndicats un débat sur le rôle et la place de l'Histoire.

Consacrer un peu de son temps à son histoire, n'est pas une perte de temps. Il y a toujours des enseignements à prendre en compte pour donner espoir et confiance pour l'avenir. (Lire dans ce Relais le billet de Paulette Zaganiacz).

Sa conclusion sera celle d'un historien contemporain Antoine Prost : « Si nous voulons être les acteurs responsables de notre propre avenir, nous avons d'abord un devoir d'histoire ».

À ce jour pour 2010 l'IHS, c'est 572 adhérentes et adhérents, soit + 29 par rapport à l'année dernière, et 36 adhésions. La meilleure année depuis sa création !

Le devoir d'obéissance et ses limites...

à la lumière de ce qui s'est passé à la Poste, en Limousin en 1939-40

Notre camarade Roger Buisson nous a fait parvenir deux ordres de service retrouvés dans les archives du bureau de poste de Condat-sur-Vienne (Haute-Vienne). Les dates de ces circulaires, l'une se situant quelques jours avant la déclaration de guerre, l'autre quelques mois après le déclenchement des hostilités, leur édifiante lecture nous amènent à poser quelques questions.

Quel a pu être l'impact de ces directives et leur application dans la population ? Quel est, dans de pareilles circonstances, le poids du devoir d'obéissance ?

Même si l'opposition à l'occupation allemande n'était pas encore organisée et structurée, si les grands mouvements comme Combat, Libération Sud ou Franc-Tireur n'étaient pas encore nés, on peut imaginer qu'ils étaient en gestation et que la Résistance commençait à se mettre en place.

Rappelons que le Limousin a été et ce, dès les premières heures chaudes, un haut lieu de la Résistance. Les postiers, comme de nombreux autres travailleurs, y ont participé. De multiples témoignages d'historiens en font foi. Néanmoins, il existe toujours dans les périodes troubles des fonctionnaires zélés, et ce, de l'exécutant de base au directeur.

Revenons aux deux circulaires. Il est à noter que celle concernant les écrits du Parti Communiste, est semble-t-il, à l'initiative du directeur régional, les directives ministérielles en ce domaine ne datent que du 17 novembre 1939. Le caractère scandaleux allait encore être dépassé par la seconde.

Concernant l'application dans les bureaux, on peut émettre plusieurs hypothèses :

- Certains receveurs ont obéi sans se poser de question et ont adressé 25 correspondances vraiment prises au hasard dans le courrier « départ ».

- Des receveurs, ayant compris le danger, ont sélectionné des lettres n'ayant aucun caractère personnel (courrier d'affaires par exemple) et donc ne présentant à priori pas de danger pour l'expéditeur ou le destinataire.

- Les plus courageux sont passés outre et ont ignoré les injonctions.

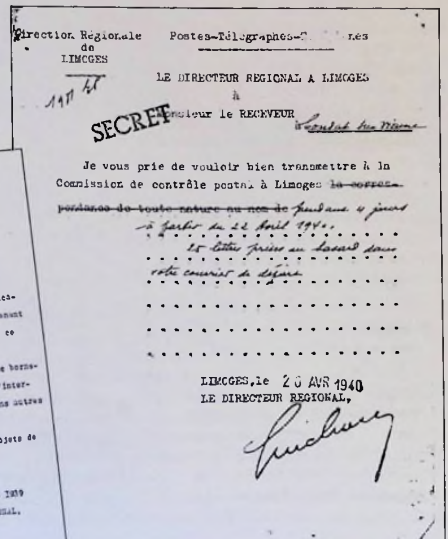
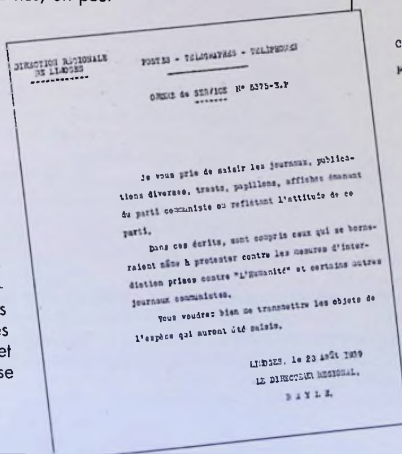
- D'autres, enfin, ont pu collaborer avec le zèle directeur et choisir des missives non plus arbitrairement, mais celles susceptibles d'émaner ou de parvenir à des membres supposés de la Résistance naissante.

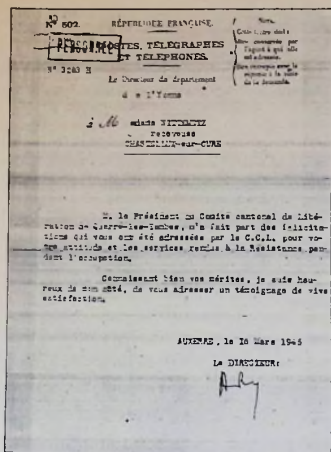
On peut légitimement supposer que dans la première et la dernière hypothèses, en Limousin, à la suite des directives données par les P.T.T., (ou tout au moins un des hauts responsables), des personnes ont pu être inquiétées, suivies, interrogées, arrêtées, voire torturées et peut-être ensuite déportées ou fusillées.

Une question vient immédiatement à l'esprit. Cette directive émanait-elle du Ministère ou était-elle une initiative régionale ?

Le ministre des Postes, Télégraphe, Téléphone et Transmissions de l'époque, Alfred Jules Julien, qui, après avoir participé au gouvernement Daladier, a poursuivi dans celui de Reynaud, en était-il l'instigateur ?

Par ailleurs, non seulement on peut, mais on doit s'interroger sur le devoir d'obéissance et ses limites. Un fonctionnaire, à quelque niveau de la hiérarchie qu'il se situe, a le devoir d'obéissance certes, mais il a aussi le devoir d'avoir une réflexion sur l'éthique de sa profession. Comme le rappelait à une récente promotion de policiers l'historien Daniel Peschanski, président du Conseil scientifique du Mémorial





Comme cette receveuse d'autres ont fait honneur à leur profession et à la France

de Caen, : « La seconde guerre a intégré la désobéissance à un ordre injuste ».

N'y aurait-il qu'en temps de guerre que des ordres puissent être injustes ?

Jean SIOSSAC

Colloque I.H.S. Receveurs à Fournols, le 19 mai 2011

Les anciens receveurs de la Commission Nationale, en collaboration avec l'IHS, préparent un colloque sur « **Le métier de receveur** ». Articulé autour de trois thèmes, le service public, la carrière et la C.G.T., l'ouvrage qui en sera tiré ambitionne de retracer une tranche de vie syndicale au travers du parcours des receveurs (du facteur-receveur au Detap2).

Déjà, une vingtaine de camarades se sont mis au travail pour évoquer, qui le tableau d'avancement, qui le logement de fonction, ou encore la vie au sein de l'U.F.C. ou les conseils de discipline. Nous avons la chance d'avoir, parmi les rédacteurs, nos quatre anciens secrétaires généraux de la Fédération.

La narration n'est pas réservée aux anciens membres de la Commission nationale. Beaucoup d'anciennes receveuses, d'anciens receveurs ou R.D. ont sûrement des souvenirs (bons ou amers) qui méritent une place dans notre future publication.

Nous serions en particulier très friands de recevoir des témoignages sur la sécurité et les drames de Bouafle, Baran et Sainte-Soule au cours desquels trois de nos collègues avaient péri.

Les bureaux « coquets » dont l'Administration avait fait à une époque son cheval de bataille, mais surtout les bureaux « minables » ou « taudis » dont le « Maître de Poste » s'était fait l'écho (si possible avec photo d'époque) .

Les relations avec les autres organisations syndicales dans les départements (ou les amicales), pas forcément les dirigeants mais leurs adhérents, en particulier lors des préparations de rassemblements.

Les témoignages peuvent être adressés à :

Institut d'Histoire Sociale C.G.T.

F.A.P.T case 545 93515 MONTREUIL cedex

Ou à : André Brangeon, 4 rue Capella 44483 CARQUEFOU Cedex

D'avance, MERCI !

LES BUREAUX-GARES : conçus en 1854, nés en 1857...

C'est le 30 Juin 1854 que le Conseil des Postes décide que : « il sera établi des bureaux de Postes dans les gares principales de chemins de fer ». Par décision ministérielle du 8 août 1854, le Ministre des Finances demande l'installation, dans les 6 gares parisiennes (Nord, Est, Lyon, Orléans, Montparnasse, Saint-Lazare), de bureaux de postes supplémentaires chargés de la réception des lettres et des journaux que le public est autorisé à expédier jusqu'à la dernière limite d'heure, le matin ou le soir, par les bureaux ambulants. Les Ambulants, eux, ont été créés, à partir de 1844, la première ligne Paris à Rouen est ouverte le 1^{er} août 1844.

Mais, dans les faits, il faudra attendre 1857, et la décision ministérielle du 30 juillet 1857 définissant la nature des locaux d'exploitation loués à l'Administration, les conditions de leur location et celles des emplacements où les Postes feront élever des constructions en planches ou en maçonnerie. Il est donc généralement considéré que les bureaux-gares sont nés en 1857.

Dès 1864, les premiers bureaux-gares de province fonctionnent au Mans et à Nevers.

En 1913, 25 sont recensés sur les lignes d'ambulants :

- Ligne du Nord : Creil, Douai, Lille, Amiens, Busigny.
- Ligne de l'Est : Langres, Nancy, Loon.
- Ligne de Lyon : Dijon, Mâcon, Lyon Perrache, Nevers, Moulins, Saint-Germain des Fossés.
- Ligne de la Méditerranée : Marseille Saint-Charles.
- Ligne du Sud-Ouest : Tours, Vierzon, Poitiers, Orléans, Brive.
- Ligne de l'Ouest : Le Mans.
- Ligne du Nord-Ouest : Rouen, Mantes.
- Ligne des Pyrénées : Toulouse, Bordeaux-Saint-Jean.

L'ouvrage « L'époque héroïque des bureaux de poste ambulants » fait état de la querelle ambulants – bureaux-gares de 1907, les premiers ne voulant pas des seconds, considérés comme une menace pour leur service. Mais l'augmentation du trafic postal conduira à considérer les uns et les autres nécessaires et complémentaires. Ils le seront aussi dans les luttes, et, dès 1909, ils sont au premier rang des grèves de mars, comme le montre la Généalogie Gréviste aux PTT de Christian



Mai 1976, les "Paris-Brune" accueillis au Ministère des PTT

HENRISEY. C'est sans doute là que se situe le début des témoignages concrets de la combativité revendicative de ces personnels.

Voilà le tout début de l'histoire ! Celle du XX^e siècle sera très riche en luttes et surtout en avancées sociales majeures qui rejailliront sur l'ensemble de la profession.

C'est à l'écriture de ces pages que nous convions tous ceux qui en ont été les acteurs et actrices.

Témoignages, documents et photos seront les bienvenus.

Robert GILLES

À propos de « Lyon Chèques histoire d'une lutte de 26 années »

Cet article (voir le *Relais* n° 48) a suscité quelques réactions. Pierre Lhomme, par exemple, m'a demandé : « Mais pourquoi n'as-tu pas parlé des problèmes d'unité ? »...

Cet article est tiré d'une brochure écrite par Nicole Allory en 1983. Le syndicat des services Financiers de Lyon a souhaité saluer la combativité des filles des chèques de ce centre, à l'occasion de son congrès, lorsque le samedi est enfin accordé avec les 35 heures.

Toutefois, la remarque est pertinente. Ces 26 années de luttes furent le théâtre d'une intense « bataille d'idées ». Je ne parle, ici, que de celle qui nous a opposés à la CFDT.

La revendication des 35 heures par le samedi libre rassemble la quasi-unanimité du personnel, comme l'attestent les chiffres des premières grèves, allant jusqu'à 90 % en 1963 à l'appel CGT/CFDT. Le personnel agit dans le cadre des actions nationales fédérales des services financiers, localement des actions se développant entraînant parfois FO sur des appels parallèles.

Mais, dès 1972, des divergences profondes se font jour sur « la tactique des luttes ».

L'année 1972 est marquée par 11 grèves locales les samedis à l'appel CGT/CFDT, des plans d'actions de 3 mois. Le syndicat des services financiers en fait l'analyse au congrès de 1973 : « par ces actions répétées le personnel a marqué une lassitude et a compromis sa participation au 26 mai 1972, grève nationale des centres de chèques à l'appel des fédérations CGT/CFDT. La CFDT de Lyon n'a pas repris le mot d'ordre pour privilégier les grèves du samedi pour le samedi. Elle dévoile, ainsi, son opposition aux luttes d'ensemble ».

« La grève des samedis conduit le personnel des chèques à un isolement sur une seule revendication, excluant toute possibilité de participer à des actions pour défendre nos autres revendications ».

A Lyon chèques, la CFDT influence un bon tiers du personnel aux CAP. En 1973, le congrès confédéral de la CFDT rejette les groupuscules gauchistes. La section CFDT des chèques s'oppose à cette orientation, ses militantes sont très influencées par les gauchistes de Lyon Gare. De là se développe une propagande erronée, où la réduction du temps de travail est détournée de l'enjeu de classe représenté.

La CFDT « galvaude » la grève et développe l'idée : « Le samedi, on se le prend ».

réduction du temps de travail mais aussi pour la défense du Statut, du pouvoir d'achat... où localement la CFDT freine et maintient ses préavis de grèves des samedis.

Le syndicat CGT dénonce souvent cette attitude irresponsable et démagogique. Nous sommes en pleine période de passage à l'électronique : suppressions d'emplois, mutations d'office, licenciements d'auxiliaires et conditions de travail nécessitant des actions massives.

Les syndiqués sont consultés sur les formes de luttes. La CGT se bat sur tous les fronts, donne priorité aux luttes d'ensemble, y compris pour le samedi libre. Toutes les luttes sont complémentaires à condition de réunir la grande majorité du personnel : c'est une décision de congrès.



Une réunion organisée par la CGT à Lyon-Chèques

Elle accredité ainsi la notion de salaire d'appoint du personnel féminin. C'est vite mettre sous le boisseau les questions de pouvoir d'achat vécues par le personnel, particulièrement par les très nombreuses auxiliaires embauchées pour la mise en électronique du centre.

Les accords unitaires confédéraux de 1974, l'analyse partagée par les fédérations CGT/CFDT en 1979 sur les grèves des samedis sont ignorés...

Nombreux sont les exemples de grèves nationales CGT/CFDT, sur la

Avec l'obtention des 2 samedis sur 3 en 1975, les chiffres de grévistes, tant dans les grèves nationales que locales, diminuent pour atteindre par exemple :

- 25 % le 8 février 1980, jour de grève nationale CGT/CFDT des services financiers sur la réduction du temps de travail.

- entre 28 et 39 % le 25 mars 1980, grève CGT/CFDT pour la défense du pouvoir d'achat.

La division profite à l'administration, 14 militantes CGT sont sanctionnées pour

avoir pris la parole sur la seule année 1977. Elle privilégie même les préavis CFDT du samedi, en déclarant le personnel prévu dans les services le samedi 18 novembre, non couvert par le préavis des fédérations CGT/CFDT déposé pour une grève le 21 novembre 1978 contre le budget des PTT 1979.

Et pourtant le samedi libre par les 35 heures, 32 heures pour les services pénibles, nécessite des moyens budgétaires... Le 13 mai 1983, une commission sur la modernisation de la DGP se réunit. A l'ordre du jour : « l'organisation de la durée du travail ». La DGP s'en tient à un aménagement technique des horaires, à moyens constants, sans réduction du temps de travail. La CGT se bat pour les **35 heures maximum en 5 jours** les 35 heures ont été obtenues pour les services pénibles seulement en 1975). La CFDT quitte la salle en début de séance : « on s'en va... les 35 heures, on verra plus tard... ». Le samedi libre est mis en place fin 1983. Il faudra attendre 2000 pour concrétiser les 35 heures aux chèques postaux.

Oui, les questions d'unité ont pesé lourdement dans cette lutte pour les 35 heures et sur le développement de toutes les actions à Lyon Chèques durant la période évoquée.

Ceci illustre bien l'article de Georges Séguy « Gauchisme, opportunisme et lutte de classes » dans lequel il écrivait : « Nous ne faisons pas du gauchisme notre ennemi n° 1 mais nous comprenons très bien d'un point de vue de classe, ce que l'ennemi n° 1 peut en faire contre les travailleurs ». Il se demande si les divergences entre la CGT et la CFDT, à propos du gauchisme, ne reflètent pas « des inégalités de conscience de classe » ?

Lyon chèques en a fait l'expérience.

Yveline JACQUET

Incroyable, mais vrai !

Une voyelle de différence entre les villages de SAIX dans le Tarn et celui de SEIX en Ariège a retardé une lettre de 220 ans !

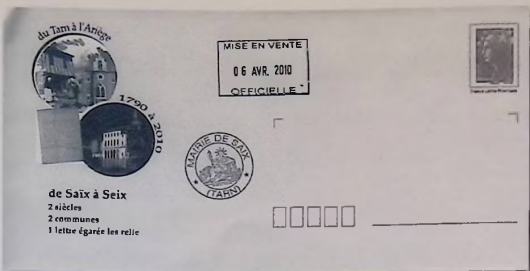
Postée à Paris en février 1790, cette lettre est arrivée à la Mairie de Seix le 5 juin 2010, soit 220 ans plus tard ! Ce n'était pas une bonne nouvelle pour les Ariégeois, puisque l'administration de la jeune république opposait une fin de non recevoir à la demande de la commune de Seix pour devenir chef-lieu de canton. L'époque était troublée, la Bastille était tombée huit mois plus tôt. Il n'en fallait sans doute pas plus pour provoquer une erreur d'acheminement...

Cette lettre, signée par François-Emmanuel Guignard, comte de Saint-Priest, secrétaire d'Etat à la maison du Roi et Ministre de l'Intérieur, fut découverte par un stagiaire chargé de classer les archives municipales de la mairie de Saix.

Les maires des deux villages, n'ont pas tardé à se rencontrer pour "régulariser" la situation et marquer comme il se doit l'évènement.

Dans le Tarn, outre un partenariat entre La Poste et la municipalité de Saix pour lancer le traditionnel "Prêt à Poster", une exposition retraçant l'histoire de la poste a eu lieu. Si la "Lettre" trônait en bonne place, l'exposition était faite à partir d'anciennes photos, de vieilles cartes postales, de documents d'archives. Notons que la dernière partie relatait les luttes des salariés de La Poste et de France Télécom pour la défense du service public, à partir de photos fournies par notre IHS.

Une conférence, présentée par un ancien professeur d'histoire, a retracé l'histoire de La Poste à partir d'un montage vidéo. Partant de Philippiès, qui, en 490, aurait parcouru la distance de Marathon à Athènes pour annoncer la victoire contre les Perses... jusqu'à l'aviation postale et au TGV aux couleurs de La Poste. Petite anomalie à mon sens, pas un mot sur les évènements politiques traversés par cette épopée...et encore moins sur



le personnel et les luttes pour développer le service public !

Le 5 juillet, à Seix en Ariège, les élus se sont livrés à une reconstitution historique devant la population. Le Maire de Saix est arrivé en calèche avec une délégation d'élus communaux. Les habitants de Seix avaient revêtu le costume révolutionnaire de l'époque. La lettre a été officiellement remise au Maire de Seix et, après les discours d'usage, un repas fraternel a réuni les élus et les habitants de la commune.

Ces évènements se situant quelques semaines après la votation nationale sur le maintien de La Poste (notamment en

milieu rural), sans remettre en cause l'aspect folklorique et festif de l'évènement, nous ne pouvons que regretter que l'aspect politique de la situation de La Poste et les luttes menées par les personnels et leurs organisations syndicales, pour son maintien, son développement et contre sa privatisation, aient été occultés.

Rien n'est peut-être perdu ! Les deux communes ont décidé de poursuivre leur coopération culturelle et l'année prochaine Saix devrait recevoir Seix... Pourquoi pas une conférence de l'IHS sur l'histoire de La Poste et son avenir ?

Jean Marie FABRE

Rendez-vous de l'histoire à Blois du 13 au 17 octobre 2010, l'IHS CGT FAPT était présente

Au centre de notre stand nous avons mis, pour consultation, deux publications anciennes : « Affiches et luttes syndicales de la CGT » de 1978 et « 100 affiches du premier siècle » de 1995.

Ce sont ces deux documents qui ont attiré professeurs et étudiants, y compris le Ministre de la culture Frédéric Mitterrand.



Nous avons remis 36 cartes de visites à ceux qui découvraient notre IHS et étaient intéressés par nos archives pour étoffer leur thèse.

Le livre « Les luttes de femmes » est toujours un cadeau recherché pour offrir à Noël.

Notre présence à Blois est à poursuivre.

Michel VAREILLE

Deux autres livres sont en gestation...

Notre ami Raphael Guibert (handicapé pendant plusieurs mois de la main droite) est maintenant en mesure de terminer son livre sur « **L'histoire des ouvriers d'état** », dans les mois qui viennent.

Nos amis de Normandie et de Bretagne ont engagé des recherches sur « **L'histoire du service des lignes** » dans ces régions. Ils souhaitent enrôler des militants et militantes de tous les départements pour ce travail. Trois réunions se sont déjà tenues. La dernière à Rennes le 5 octobre 2010 était présidée par Valérie Kérauffret, secrétaire départementale d'Ille-et-Vilaine. Michel Nedelec, responsable du secteur des télécommunications de la région Bretagne y participait, ainsi que 10 autres camarades. Cette réunion a attesté de l'engagement des 2 responsables fédéraux pour la réussite de cette initiative. Le travail de recherche déjà entrepris, en Ille-et-Vilaine, dans le Calvados et dans l'Eure, montre combien il est utile d'aller aux archives départementales consulter l'ensemble des documents, notamment les rapports de police révélateurs du climat politique qui entoure les mouvements sociaux. On remarquera que si Bernard Le Boisselier assume l'écriture du livre, l'œuvre est collective. Aucune date de parution n'est pour l'instant fixée.

Notes de lecture

René Mouriaux
La dialectique d'Héraclite à Marx,
Paris, Syllepse, 2010, 251p, 20 euros.

La « dialectique » désigne principalement deux réalités intellectuelles, la logique formelle ou science du raisonnement correct et la logique concrète ou logique du contenu visant à expliciter les oppositions, les contradictions, les processus du réel. Le travail de René Mouriaux propose une lecture de la dialectique dans ses trois grandes phases historiques. La pensée antique est centrée sur la nature et sa vie cyclique (génération, croissance, « corruption ») mais Aristote, en symbiose avec Hérodote et Thucydide, fait

place à une histoire humaine comportant un progrès dans l'ordre des rapports politiques et de la connaissance scientifique. Le christianisme qui nourrit le Moyen-Âge européen introduit un dualisme entre l'histoire profane et l'histoire religieuse dont la dramaturgie repose sur la dialectique du péché entraînant un salut grandiose. Le monde moderne libère une pensée de l'historicité radicale de l'homme que Marx commence à expliciter et que le stalinisme pervertit.

L'ouvrage de René Mouriaux aide à entrer dans la pensée en mouvement, la pensée du mouvement.

En dépit d'un effort pédagogique et de segments accessibles comme les développements consacrés aux Sophistes, à Abélard, à Diderot, il ne faut pas cacher que l'ouvrage réclame un effort de lecture. Mais les deux chapitres consacrés à Marx méritent de le fournir.

René Mouriaux

LA DIALECTIQUE D'HÉRACLITE À MARX

Syllepse

Sébastien Richez, docteur en histoire contemporaine de l'université de Caen/Basse-Normandie, nous présente une étude, qui s'appuie sur la Normandie – cette grande province de l'Ancien Régime – qu'il confronte aux transformations nationales de l'une des principales institutions de la France au XIX^e siècle, l'**Administration des Postes**.

En effet, dépassant sa tâche originelle vouée au transport du courrier et des personnes, la Poste complète l'ensemble de la chaîne d'acheminement postal par la distribution et la collecte du courrier. Puis s'y ajoutent les colis et l'offre des services financiers.

Un nouveau métier, celui de facteur apparaît et, derrière cette figure populaire, se dessine le rôle de l'État qui, tenant la Poste d'une main de fer, agit par elle comme garant d'une acculturation culturelle, sociale et économique.

En créant un ministère de la Poste en 1879, les gouvernants montrent les ambitions qu'ils placent dans cette institution qui doit servir leurs desseins. Les enjeux politiques, économiques et sociaux sont ainsi mis à nus dans cette étude très fouillée.

Comité pour l'Histoire de La Poste – L'Harmattan
31 €

POSTES ET POSTIERS EN NORMANDIE
TEMPS DES TRANSFORMATIONS NATIONALES
1830-1914



Photo d'un des LECOLTEUR

L'Harmattan

Manifester à Paris 1880-2010
Editions Champ Vallon 25 €

Ce livre est signé **Danielle Tartakowsky**, spécialiste de l'histoire politique de la France du XX^e siècle. Elle enseigne à Paris VIII et nous pouvons, parfois, échanger avec elle lors d'initiatives de nos IHS-CGT.

« A la croisée de l'histoire urbaine et de l'histoire politique, cet ouvrage, fondé principalement sur les archives et les recensions de la préfecture de police, pour certaines inédites, s'attache à la gestation de cette géographie manifestante, en même temps qu'aux bouleversements qui l'affectent depuis une quarantaine d'années et à leurs causes... Après des décennies de mutations urbanistiques, sociales, politiques et culturelles, la rue peut-elle encore, au XXI^e siècle, demeurer le terreau fécond du peuple de Paris ? »

(4^e de couverture) Les lecteurs pourront enrichir leurs réponses grâce à leur expérience de ces derniers mois :

– des manifs nombreuses, massives, originales au cœur de Paris

– la flambée persistante du prix de l'immobilier parisien qui rejette toujours plus loin l'habitat des travailleurs.

Extrait : « **Ceux des syndicats qui persistent à se déployer de manière inopinée sur les Champs-Élysées s'inscrivent dans le droit fil des "coups" perpétrés dans les années 1970. En 1990, la fédération postale CGT mobilisée contre le projet de loi Rocard-Quilès de privatisation, débattu en conseil des ministres, investit ainsi la pleine largeur de l'avenue, soustraite à la circulation un court instant. Cette pratique syndicales, en recul depuis les années 1980, demeure toutefois peu fréquente.** »



1. La manifestation a été organisée par l'Union régionale CGT-PTT d'Ile-de-France, dont le secrétaire était Bernard Bouche, le secrétariat de la Fédération était représentée par Alain Gautheron.

“Autour de l'histoire d'Antoinette”

La première partie de l'ouvrage restitue l'essentiel du colloque du 1^{er} février 2007, “Autour de l'histoire d'Antoinette”, organisé au siège de la CGT. A savoir la vie du magazine et les grands combats qui ont rythmé son existence. Les textes préparatoires à ce colloque constituent la seconde partie. Enfin des contributions personnelles de militantes ou d'acteurs de la vie d'Antoinette complètent l'ouvrage.

Au final, *Autour de l'histoire du magazine Antoinette* nous livre une très riche enquête qui souligne à quel point, *Antoinette* était une exception française, à la croisée des histoires singulières de la presse syndicale, du féminisme et du syndicalisme.

A commander à l'Institut CGT d'histoire sociale à Montreuil, 165 pages, prix 10 €



2011 : "Des pavés" pour notre Histoire !

Certains d'entre-vous se diront peut-être "Encore un fait marquant, ... il y en a eu d'autres !" C'est vrai que le **Relais** s'est fait l'écho de nombreux événements, les plus marquants, anciens ou plus récents de notre histoire, dont quelques anniversaires ont été dignement fêtés.

Mais les lecteurs assidus de notre revue ne seront sans doute pas surpris. Oui en 2011, il va se passer quelque chose. Disant cela, je pense particulièrement à ceux et celles qui nous ont accompagnés depuis le 17 décembre 1998, date de la création de notre Institut CGT-PTT. Ce jour-là nous avons embarqué sur le grand paquebot de l'Histoire. Et pour que personne n'oublie notre présence, notre existence qui se révélera très active, naissait par la même occasion, en janvier 1999, une nouvelle publication que vous avez entre les mains. Ainsi, chaque trimestre, nos adhérents rédigeaient une ou plusieurs pages de notre histoire professionnelle et syndicale à l'intention de nos abonnés, mais aussi d'un lectorat plus large. Si bien qu'en avril prochain, le *Relais* portera le N° 50, nous en serons à 788 pages, sans compter les 92 pages des numéros spéciaux.

Si ce n'est pas un sacré "pavé" dans l'Histoire et pour l'Histoire... ! Sans compter que l'institut a, dans le même temps, organisé de nombreux colloques, les soirées de l'été, des conférences qui ont souvent fait l'objet d'ouvrages, comme "Les filles des chèques postaux", "Les demoiselles du téléphone", "La bataille des techniciens" ou encore les biographies de « Jean Grandel », « Emmanuel Fleury », « Emile Quéré », comme les conflits marquants de 1953, 1968, 1974... et ce qui se prépare (voir ci-après). Des milliers de pages d'histoire donc, de bien belles pages !

Souvent, pour évoquer 1968, des historiens parlent des "pavés" lancés par les étudiants ! Il y en eut d'autres, ceux des barricades érigées par les Résistants et la population, en août 1944 pour libérer Paris ; sans oublier ces « pavés » foulés, tant de fois, par les manifestants, pour défendre le service public PTT, leur pouvoir d'achat, les retraites...

Mais au fait, pourquoi, évoquer le mot "pavé" ?

Tout simplement parce qu'en 2011, nous en lancerons un autre. Nous publierons, mais vous l'aviez deviné, le second tome de l'**Histoire**

de la Fédération CGT des PTT, celle de 1945 à 1981. Ces quelques centaines de pages prendront la forme d'un livre.

Peut-être, ce ton "plaisantin ou subversif" vous interpelle ? Vous avez raison, mais en réalité, il cache mon émotion et celle de tout notre Institut. Et plaisanter pour cacher une émotion, c'est une parade qui n'est pas nouvelle.

Oui, nous sommes émus, heureux et fiers à la fois, mais avec un peu d'appréhension.

Emus, car nous prenons le relais d'un grand militant Georges Frischmann, qui en 1967 avait écrit le premier tome de l'Histoire de la CGT dans les PTT. Livre que nous allons rééditer à l'occasion de la sortie du 2^e tome. Ainsi dans un coffret nous aurons l'Histoire des PTT de 1672 à 1981 !

Heureux, parce que nous sommes parvenus au bout de l'aventure décidée collectivement pour écrire cette suite de notre histoire.

Aventure lancée en mars 2005, avec très vite la décision de créer quatre groupes de travail, chacun étant chargé de rédiger une période donnée. En février 2009, les 4 groupes prendront connaissance de la totalité des écrits, ils examine-

ront la cohérence de ces travaux séparés, apporteront des critiques. Après de nouvelles remises en formes, de novembre 2009 à février 2010, les groupes se retrouveront une nouvelle fois pour examiner l'ensemble du livre. Nouveaux affinages, et début 2011, le livre sera mis en forme par l'éditeur, pour ensuite rejoindre l'imprimerie en mars-avril 2011. Il sera disponible lors du congrès fédéral de septembre 2011.

Fiers enfin pour notre IHS, notre fédération et la CGT, car la meilleure façon de laisser une trace dans l'Histoire, c'est aujourd'hui encore l'écrit, même si nous ne l'opposons pas aux formes nouvelles de transmission de la mémoire.

De l'appréhension, oui, si l'on se réfère aux définitions du Larousse, pour le mot « pavé » : « Livre très épais, d'une lecture souvent ardue », ou encore « un pavé dans la mare : une vérité, une révélation brutale qui provoque une perturbation ».

Qu'en sera-t-il de notre ouvrage, la parole et la plume appartiennent désormais aux lecteurs !

Qu'ils soient les plus nombreux possible, mais là, **nous sommes confiants.**

Bernard BOUCHE

La trésorière tient à remercier tous les abonnés qui ont renouvelé leur abonnement au cours de l'année 2010, ainsi que ceux ayant versé plus que le montant demandé. Elle vous invite, par la même occasion, à faire connaître autour de vous notre revue et à utiliser ce bulletin d'abonnement. Merci à tous et toutes.

Yvette CROS



Abonnement au RELAIS

Quatre numéros, envoyés au domicile du souscripteur, pour 15 € par an

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Je souscris un abonnement à la revue de l'Institut d'Histoire sociale CGT-PTT (FAPT), le Relais et règle la somme de 15 €.

Date Signature

Bulletin à envoyer à IHS-CGT-PTT (FAPT) 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex, accompagné d'un chèque établi à l'ordre IHS-CGT-PTT (FAPT).